Pourquoi faire appel à un référent HQE Bâtiment Durable ?

Avec la sortie de la nouvelle version de la certification HQE Bâtiment Durable, Certivéa développe son réseau de référents HQE pour le suivi des projets en demande de certification. Voici un petit décryptage de ce qu'est un référent HQE et de son rôle. Il faut savoir qu'il n'est pas obligatoire d'avoir recours à un référent HQE pour obtenir une certification. De même que la présence d'un référent HQE ne garantit pas à coup sûr l'obtention de la certification. Mais le référent HQE est un professionnel reconnu par Certivéa, facilitateur de la démarche.

Quels sont alors les intérêts pour un maître d'ouvrage de faire appel à un référent HQE ?

Le référent HQE est formé au nouveau référentiel HQE bâtiment durable. Il pourra assister le porteur de projet dans sa démarche de certification. Le référent HQE bâtiment Durable, de par les missions qui lui incombent, permet :

- **une meilleure compréhension de la démarche** : il connaît les thématiques du nouveau référentiel, les modes de calculs, le processus de certification ;
- **une communication facilitée** : il sera l'unique interlocuteur de Certivéa ;
- **la complétude du dossier** : il se rapprochera des différents acteurs pour obtenir les explications et moyens de preuves nécessaires à la certification ;
- **la simplification de l'audit** : de par sa présence et son suivi régulier du projet, la durée de l'audit est réduite ;
- **de faciliter la levée des écarts suite à l'audit** : il pourra proposer des corrections, ce que l'auditeur n'a pas le droit de faire ! En effet, le référent HQE, missionné par le maître d'ouvrage, est partie prenant du projet, à ne pas confondre avec l'auditeur qui lui joue un rôle de contrôle indépendant du projet, missionné par Certivéa.

Comment trouver un référent HQE bâtiment Durable ?

Rien de plus simple ! La liste des référents reconnus par Certivéa est disponible sur le site internet de Certivéa. Et parmi eux : l'équipe Florès compte déjà 3 référentes HQE bâtiment Durable reconnues par Certivéa ! Et attention à ceux qui voudraient se déclarer « Référents HQE bâtiment Durable », sans être reconnus par Certivéa, ils risquent une action en justice !

Quand faire appel au référent HQE Bâtiment Durable ?

L'une des nouveautés du référentiel HQE bâtiment durable, c'est que la certification peut être obtenue à différentes étapes du projet :

- à partir de la phase **programme** et pour les phases suivantes ;
- à partir de la phase **conception** et pour les phases suivantes ;
- à partir de la phase **réalisation,** mais attention il est alors bien plus compliqué de corriger d'éventuels écarts ;
- pour la phase **exploitation** également et pour une durée choisie par le maître d'ouvrage.

Plus la démarche est démarrée tôt, plus il sera aisé de corriger les écarts identifiés !

Qui est le référent HQE d'une opération ?

Le référent HQE n'est pas nécessairement un nouvel individu dans le cadre de l'opération. Il peut-être le programmiste, l'architecte, ou encore un membre d'un bureau d'étude par exemple. Mais ses missions habituelles s'en verront alors élargies. Si la démarche de certification est souhaitée suffisamment tôt, le programme pourra être complètement adapté par le programmiste pour répondre aux objectifs du maître d'ouvrage. Et s'il est le référent HQE de l'opération, il pourra alors aisément en faire le suivi ! **Cet article se concentre sur le Référent HQE, mais il existe des Référents permettant l'obtention d'autres labels : Bâtiment Bas Carbone, Accessibilité, Effinergie ou encore Energie & Carbone, en fonction des volontés du porteur de projet. Alors, maîtres d'ouvrages n'ayez plus peur de la certification, des référents sont là pour vous aider !**

A.P.